

www.ville-caluire.fr

Du côté de CUIRE LE HAUT

Le magazine d'informations municipales d'un quartier à l'autre de caluire et cuire

Jun 2017

Les abords des écoles... plus sûrs

Parce qu'il est essentiel de garantir la sécurité des petits Caluirards, la Ville attache une attention vigilante aux abords des écoles.



D'abord par la présence d'agents municipaux sur les passages piétons aux heures des entrées et des sorties. Equipés de panneaux « stop » clignotants et de gilets réfléchissants, ils assurent et facilitent la traversée des enfants et de leurs parents. Ensuite et lorsque cela est rendu possible, en procédant à des aménagements de sécurité, en complément des crayons et barrières jaunes. C'est ainsi que profitant de la rénovation de la place Jules Ferry le parvis de l'école Jean Jaurès a été rehaussé. Un peu plus loin, à l'angle de la rue Pierre Brunier et de la rue Guyot, les responsables de l'école Saint-Romain s'inquiétaient notamment de la vitesse des véhicules rapportée à l'étroitesse du trottoir. Il a donc été imaginé, dans le prolongement du réaménagement de la rue Guyot, de créer une surlagueur de trottoir devant l'école. Pour l'heure, une première phase de travaux a été réalisée autour d'un marquage au sol et de l'installation de quilles. Il s'agit dans un premier temps de tester l'efficacité de l'aménagement et de s'assurer qu'il répond pleinement à la demande sans générer de nouveau désagrément. Et, dans quelques semaines, si l'ensemble démontre son efficacité, un complément en bordure et revêtement sera réalisé.

Édito



Philippe
Cochet
Député-Maire
de Caluire et Cuire

Fière de ses huit quartiers, Caluire et Cuire voit en chacun d'eux des atouts et des spécificités qui les rendent uniques et méritent d'être mis en valeur. Guidée par cette ambition, notre équipe municipale multiplie les efforts pour les embellir et les rendre toujours plus agréables à vivre.

Parce que ce quartier est le vôtre, il est essentiel que vous puissiez disposer d'une information privilégiée sur les actions et projets que nous menons à Cuire le Haut. C'est pourquoi je suis heureux de vous adresser aujourd'hui ce premier numéro de votre journal de quartier Du côté de Cuire le Haut. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes et vous en souhaite une très agréable lecture.

Cercle de bridge de Caluire : bientôt de nouveaux locaux

Avec près de 700 membres, le Cercle de bridge de Caluire et Cuire brille par son dynamisme et compte parmi les premiers clubs français. Afin d'accueillir ses adhérents dans de meilleures conditions et améliorer le déroulement des tournois qu'il organise, le club a donc décidé de se mettre en quête de nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels. C'est début 2012 que le Cercle devrait quitter le 72 rue de Margnolles pour s'établir au 14 rue Albert Thomas.

Le FCL bientôt Caluirard

Consciente des enjeux immobiliers que peuvent représenter les stades du FCL, idéalement situés sur le plateau entre la rue François Peissel et le boulevard Paul Doumer, l'équipe municipale a engagé depuis plusieurs mois des négociations en vue de leur acquisition avec la Ville de Lyon, actuel propriétaire. Des démarches qui devraient prochainement aboutir et faire ainsi entrer le site dans la liste des équipements sportifs municipaux.

La rue Claude Baudrand fait peau neuve



Vétuste et bosselé, le revêtement de la rue Claude Baudrand, entre la place Jules Ferry et le square Elie Vignal, avait sérieusement besoin d'un coup de jeune. Depuis le 20 mai dernier c'est chose faite. Deux jours auront suffi pour que les services du Grand Lyon, répondant à l'appel de la municipalité, passent une nouvelle couche d'enrobé et fassent ainsi disparaître déformations et aspérités. Les conditions sont désormais réunies pour offrir des déplacements confortables aux usagers de la ligne C1.

Cuire le Haut en chiffres, c'est :

► **6 774 habitants** soit 16 % de la population de Caluire et Cuire

► un quartier représentatif des tendances moyennes de la Ville avec **27,1 % de plus de 60 ans** (25,8 % à Caluire) et 2 personnes par ménage (2,1 à Caluire)

Caluire et Cuire, toujours plus verte et agréable à vivre

Entre Rhône et Saône, aux portes de Lyon et aux confins des Monts d'Or, Caluire et Cuire bénéficie de nombreux atouts.

Parce qu'il est essentiel de protéger l'âme et le patrimoine de notre ville, l'équipe municipale porte une vigilance attentive à la 8^e modification du Plan Local d'Urbanisme qui sera proposée aux Caluirards du 1^{er} juin au 6 juillet. Cette dernière vise à anticiper la réalisation de projets d'aménagements et encadrer l'urbanisation de la commune. Un seul objectif : préserver la qualité de votre cadre de vie face à la forte pression foncière que l'on constate dans notre ville en raison de sa situation privilégiée. Dans le quartier de Cuire le Haut, ce projet de modification concernera plus particulièrement la rue Coste, entre la Montée de la Boucle et la Place Jules Ferry, ainsi que les rives nord et est de cette place. Dans un secteur où de nombreuses propriétés sont susceptibles d'être vendues, il s'agit dès à présent de fixer un cadre pour les futures constructions afin d'en limiter la densité tout en s'assurant qu'elles se fondront harmonieusement dans le paysage.



En savoir plus sur la 8^e modification du PLU : Rythmes du mois de mai et dossier consultable sur internet à compter du 1^{er} juin sur www.grandlyon.com

A pied, en voiture, à vélo... en toute sécurité

Réalisés il y a quelques mois, les réaménagements de la rue Guyot et de la rue Jean Monnet donnent aujourd'hui entière satisfaction. Retour sur deux opérations plébiscitées.



La cohabitation piétons-cyclistes-automobilistes était complexe au croisement de la rue Jean Monnet et de la Voie de la Dombes. Les uns manquaient de visibilité, les autres, interrompus dans leur promenade, devaient parfois s'armer de patience pour pouvoir traverser, tous étaient unanimes quant à la nécessité de réaménager les lieux. C'est ainsi qu'à la demande de la Ville, le Grand Lyon a installé des ralentisseurs pour limiter la vitesse des automobilistes en même temps qu'il a organisé l'accès au passage piéton et à la Voie de la Dombes sous la forme d'une chicane, invitant ainsi les deux roues et piétons à

prêter davantage attention à la circulation.

A quelques encablures de là, rue Guyot, les riverains se plaignaient du stationnement anarchique et de la vitesse excessive sur cette grande ligne droite. La mise en sens unique de la rue a permis la création de deux passages piétons, tandis que l'organisation du stationnement sous forme de chicane a réduit substantiellement la vitesse des automobilistes. Un aménagement que les habitants du chemin du Bois roux au Vernay ont d'ailleurs récemment cité en exemple dans l'espoir qu'une solution similaire puisse être trouvée pour eux.



La Place Jules Ferry : une entrée de Ville digne de ce nom

Inaugurée fin janvier en même temps que la ligne de trolleybus C1, la Place Jules Ferry est aujourd'hui à la dimension qu'elle mérite, aussi bien en entrée de Caluire et Cuire que pour se rendre à Lyon.

Esthétique, conviviale, fonctionnelle... les qualificatifs ne manquent pas lorsqu'il s'agit de décrire la Place Jules Ferry. Sa nouvelle configuration multimodale permet désormais aux piétons, cyclistes et automobilistes de se croiser en toute sécurité. De gros efforts ont d'ailleurs été réalisés sur le plan de la sécurité avec en particulier la refonte complète de l'éclairage qui sera bientôt complété par l'installation de la vidéoprotection. Des caméras seront en effet prochainement déployées autour de la sortie de métro, des kiosques, de la zone vélov' et de l'école afin de prévenir la

petite délinquance qui pourrait venir perturber la tranquillité des lieux. Un éclairage qui a également été pensé pour mettre en valeur la place et en particulier la façade de l'école. Toujours en matière de sécurité, l'arrivée du boulevard des Canuts sur la place a été modifiée pour répondre à la nouvelle réglementation en matière de traversée piétonne. Désormais obligation est faite de créer un îlot permettant aux piétons de se réfugier dès lors qu'il y a plus de deux voies à traverser. En l'espèce, il était donc impossible de maintenir la voie centrale réservée

aux automobilistes qui arrivant de la Croix Rousse souhaitent s'engager rue de la Gare de Cuire. Si la voie a été supprimée, le tourne à gauche est cependant toujours autorisé. La création de l'îlot conjuguée à l'installation de quilles a également permis de ralentir significativement la vitesse des véhicules. Si les travaux ont été réalisés par le Grand Lyon pour la place et le Sytral pour la ligne C1, la Ville s'est employée à les accompagner aussi efficacement que possible à travers notamment une mobilisation constante de ses services pour s'assurer que

les aménagements soient réalisés conformément à ce qui était prévu et en cohérence avec les espaces situés à proximité. Ils ont également piloté les travaux d'éclairage et fait preuve d'imagination pour revégétaliser la place et même créer de nouveaux espaces verts à l'instar des plates-bandes qui ont été aménagées le long du groupe scolaire avec des essences pérennes et parfumées. Enfin, et parce qu'ils participent avantageusement à l'animation et offrent un service de proximité, les kiosques ont également fait peau neuve.

Le saviez-vous ?



C1 : une ligne remarquable

Depuis la mise en service de la ligne de trolleybus C1, le 20 janvier dernier, la Place Jules Ferry est à moins de 25 minutes de la Part-Dieu par les transports en commun. Son succès n'est plus à démontrer : en à peine quelques mois d'existence, elle compte une moyenne de 9 000 voyageurs par jour contre 4 000 l'année passée à la même époque lorsqu'elle s'arrêtait à la Cité internationale.



L'infirmerie protestante se développe

Alors qu'elle est implantée dans le quartier depuis une dizaine d'années, l'Infirmerie protestante s'agrandit et avec elle l'offre de service de santé pour les Caluirards. C'est en effet un plateau technique beaucoup plus développé qui se crée avec notamment un nouvel IRM. Depuis le début des travaux, qui s'achèveront début 2012, la Ville s'attache à favoriser un dialogue régulier entre l'Infirmerie protestante et les riverains.



Toilettes publiques

Profitant du réaménagement de la place, la Ville a créé des toilettes publiques qui sont intégrées dans les kiosques afin de maintenir une esthétique d'ensemble. Le droit d'accès fixé à 20 centimes permet de garantir un niveau de propreté acceptable en évitant les petits actes de vandalisme et le squat.

Majorité municipale



Marie-Christine BOULIN,
Adjointe déléguée à la vie culturelle et au développement associatif



Jean-Paul ROULE,
Adjoint délégué aux affaires sociales, au logement et à l'accessibilité



Michel VATE,
Conseiller
Communautaire



Yvette VERGNION,
Conseillère Municipale déléguée au Conseil Municipal d'Enfants



Michel BONNET,
Conseiller Municipal délégué aux marchés et à la promotion des commerces



Chantal CRESPY,
Conseillère Municipale déléguée à la prévention et à la citoyenneté

Opposition municipale



Bruno MARGAIN,
Conseiller Municipal



Marie-José BAJARD,
Conseillère Municipale

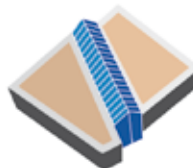


Groupe scolaire André-Marie Ampère
124 rue Pierre Brunier
Maternelle
04 72 27 00 12
Elémentaire
04 72 27 00 11



Bibliothèque Nuzilly
43 rue Nuzilly
04 72 07 80 27

Jean Jaurès
Maternelle :
40 rue de Nuzilly
04 78 27 46 61
Elémentaire
Place Jules Ferry
04 78 29 58 58



Maison des Hauts de Cuire
51 bis, rue Coste
04 78 39 08 37
mhc-caluire.fr

Ecole privée Les Chartreux – Saint-Romain
72 rue Pierre Brunier
04 78 29 87 35



Établissement d'accueil du jeune enfant - Les Jardins d'Emy - Boules de Gônes
17 rue Pierre Brunier
43 rue de Nuzilly



Clinique protestante
1-3 chemin du Penthod
04 72 00 72 00

Renseignements
(Service Petite Enfance) :
04 78 29 01 90

Hôtel de Ville :

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex
Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h)
Télécopie : 04 78 23 12 65
Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr
Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h /
Le jeudi jusqu'à 17h45 / Le samedi de 8h30 à 12h.
Allo Mairie : 0 8000 69 300



DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tollet
RÉDACTION Service communication 04 78 98 81 34
PHOTOGRAPHIES Service communication - thinkstock
CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Pagina Communication
IMPRESSION ica Courand & Associés



Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement - Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

